

## Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)

### PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE KIFFA À PARTIR DU FLEUVE SÉNÉGAL (PAEPK)

Unité de Coordination du Projet AEP Kiffa

Ilot C N° 506 Tevragh Zeine, Nouakchott

Tél. : (+222) 49 36 04 01 ; (+222) 46 48 99 63

Email : [mjiddou@hydraulique.gov.mr](mailto:mjiddou@hydraulique.gov.mr); [mniang@hydraulique.gov.mr](mailto:mniang@hydraulique.gov.mr)

### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AOI N°01/UCP-PAEPK/MHA/2025

#### 1. Objet

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) a obtenu un prêt du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) afin de financer les travaux du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal. Le ministère prévoit d'utiliser ces fonds pour effectuer les paiements relatifs au Marché concernant la réalisation des travaux des réseaux d'adduction et de distribution en cours de route (PK170 – PK212) – Sous-lot 5.1 du projet.

L'Unité de Coordination du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal (UCP-PAEPK) invite, par la présente, les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis à soumettre des offres sous pli fermé pour l'exécution des travaux des réseaux d'adduction et de distribution en cours de route (PK170 – PK212) – Sous-lot 5.1 du projet.

#### 2. Description des travaux

La description détaillée des travaux objet du présent appel d'offres sont définies, dans le cahier des prescriptions techniques de l'Appel d'Offres.

La consistance des travaux prévus comprend toutes les infrastructures d'adduction et de distribution entre la station de pompage SP3 (PK170) à Kankossa et le regard de sectionnement situé à l'entrée de la localité de Kouroudjel (PK212), incluant les antennes et les réservoirs de distribution. Les travaux de ce sous-lot comportent :

- 44 km de conduite d'adduction en fonte ductile DN 800 mm ;
- Réalisation d'une station de pompage SP3 à Kankossa de débit 1600 m<sup>3</sup>/h et de HMT 175 m ;
- 42 km de conduite d'adduction en PEHD dont 3 km en DE 315 mm, 13 km en DE 250, 8 km en DE 200 et 18 km en DE 160 mm ;
- 70 km de réseau de distribution en PEHD DE 63-110 mm ;
- Construction de 5 châteaux d'eau et Réhabilitation de 2 châteaux d'eau existants.

#### 3. Appel à la concurrence

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres international tel que défini dans le Code des Marchés publics de Mauritanie, et est ouvert aux entreprises ou groupements d'entreprises spécialisés dans le domaine des travaux d'AEP et disposant de capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution des travaux. Les expériences des maisons mères ou filiales ne seront prises en compte dans l'évaluation que lorsqu'elles font partie du groupement ayant présenté une offre.

Les candidats sont prévenus que toute forme d'association ou de filiation avec le ou les consultant(s) ou toute autre entité qui a été auparavant impliquée dans la réalisation des études techniques ou la supervision des travaux objet du projet, est incompatible avec la participation au présent Appel d'offres. En conséquence, l'offre d'un soumissionnaire tombant sous cette incompatibilité sera rejetée. Il est à préciser que l'étude initiale relative à ce projet a été réalisée par le consultant CIRA-SGIE et révisée par le consultant ECG.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions exigées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

#### **4. Retrait du dossier d'appel d'offres**

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres contre un paiement non remboursable de 50 000 MRU versé au Trésor Public.

Le DAO sera récupéré au siège de l'UCP-PAEPK sur présentation de la quittance de paiement délivrée par le Trésor.

#### **5. Visite des lieux**

La visite des lieux est obligatoire et à la charge des soumissionnaires. Cette visite sera organisée par l'UCP-PAEPK le 08 Mai 2025.

Les entreprises doivent être représentées à cette visite par un ingénieur. Seules les entreprises ayant déjà acheté le DAOI, avant la date prévue pour la visite, sont autorisées à participer à cette visite.

La visite des lieux sera suivie par une réunion d'information prévue le Mardi 13 mai 2025 à 12 heures dans la salle de réunion de l'UCP-PAEPK à Nouakchott. La participation à cette réunion est facultative. Une attestation de participation sera délivrée par l'UCP-PAEPK à chaque participant à la visite des lieux. Cette attestation doit obligatoirement être remise dans l'offre du soumissionnaire.

Toute offre ne comportant pas cette attestation sera automatiquement rejetée.

#### **6. Garantie de soumission et délai d'engagement**

Les offres doivent demeurer valides pour une durée de 120 jours à partir de la date limite de remise des offres.

L'offre doit inclure une garantie de soumission sous forme de cautionnement libellé conformément au modèle joint au DAO et émis par un établissement bancaire agréé et établi en Mauritanie. Une garantie établie par une banque installée en dehors de la Mauritanie doit être validée par une banque locale.

La validité de cette garantie est de 148 jours à partir de la date limite de remise des offres. Le montant de la garantie de soumission est de **Vingt millions ouguiyas (20 000 000 MRU) ou son équivalent en devises.**

#### **7. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **Vingt-deux (22) mois.**

#### **8. Critères de qualification**

Veillez-vous référer à la **Section III pour les critères de qualification.**

Le dossier peut être consulté au niveau de l'UCP-PAEPK à partir du 15/04/2025, entre 10h00 et



13h00.

### **9. Remise des offres**

Les offres doivent être remises sous pli fermé à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du MHA (CPMP-MHA),  
455, Ilot C – Tevragh – Zeina Tél : (+222) 45 25 38 52 - Nouakchott – Mauritanie,  
Email : cpmpmha@gmail.com, cpmp.mha@hydraulique.gov.mr

La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

**Date : le mardi 03 juin 2025**

**Heure : 12 heures GMT.**

***NB : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.***

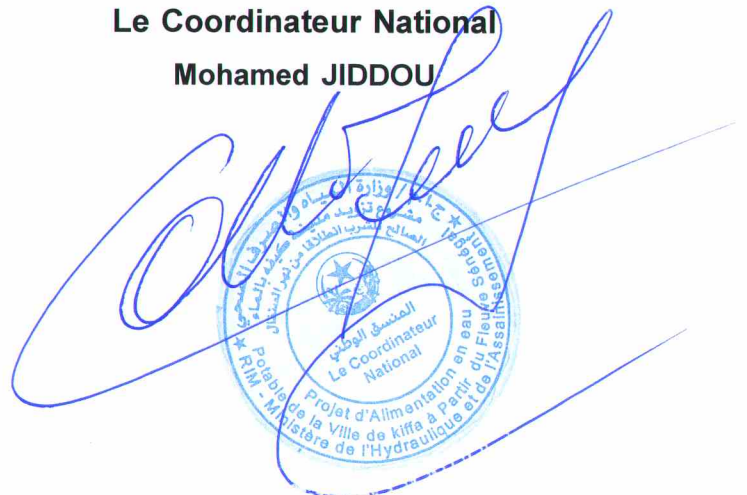
### **10. Ouverture des offres**

La procédure d'ouverture des offres est prévue, à l'adresse de la CPMP-MHA ci-dessus, en deux étapes :

- L'ouverture des offres techniques de tous les soumissionnaires, en présence de leurs représentants, est prévue le mardi 03 juin 2025 à 12h30 GMT.
- L'ouverture des offres financières des soumissionnaires qualifiés à l'issue de la procédure d'évaluation technique des offres sera programmée conformément aux dispositions du présent DAOI. Les soumissionnaires retenus seront convoqués pour se faire représenter à la séance d'ouverture.

**Le Coordinateur National**

**Mohamed JIDDOU**



The image shows a large, stylized handwritten signature in blue ink. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the following text in French: 'Le Coordinateur National', 'Projet d'Alimentation en eau Potable de la Ville de Kiffa à Partir du Fleuve Sénégal', and 'Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement'. There is also some text in Arabic at the top of the stamp.